



Notre Dame de l'Assomption en l'Eglise de Neuilly

## LA STATUE DE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION EN L'EGLISE DE NEUILLY

par le Chanoine Jacques LEVISTE

membre de la commission départementale des Antiquités et Objets d'Art

L'église de Neuilly, au canton d'Aillant sur Tholon, est dédiée à la Vierge Marie en son Assomption. Ce vocable est ancien. Nous savons qu'il exprime la foi catholique traditionnelle en l'Assomption, corps et âme, de la Vierge Marie après sa mort, même si le dogme n'en a été proclamé que le 1<sup>er</sup> novembre 1950 par le Pape Pie XII. Cette foi est partagée unanimement par les Chrétiens Orientaux sous le vocable de la "*Dormition de Marie*", si souvent représenté sur les icônes.

L'église de Neuilly possède un ensemble de mobilier de bois polychrome et doré, autel et statue de Notre Dame de l'Assomption, qui devait se trouver primitivement réuni dans le chœur avant d'être séparé pour laisser place à un maître-autel néo-gothique vers 1880. Tandis que l'autel était relégué le long du bas-côté nord, la statue de Notre Dame était malencontreusement placée sous une fenêtre du bas-côté sud, exposée aux infiltrations occasionnelles des pluies dont elle va souffrir. Heureusement, classée Monument Historique, elle vient d'être restaurée et a retrouvé la beauté de sa rayonnante jeunesse.

La Vierge est représentée les mains jointes, emportée par quatre anges, sur un fond de rayons d'or symbolisant la gloire du ciel.

Un cinquième ange, dont les ailes supportent le socle sur lequel reposent les pieds de Marie, est délibérément tourné vers le public et lui présente, de ses bras largement ouverts, deux écussons accolés.

En voici la description héraldique et nous en donnerons l'identification, puisqu'elle permet, à quelques années près, de dater la statue de Notre Dame en nous rappelant de tragiques évènements.

L'écusson de gauche, le premier à considérer puisqu'il a sa droite, comme une personne humaine, se lit :

*"Parti au I, écartelé aux 1 et 4 d'azur au château d'argent, à trois donjons avec leurs girouettes, qui est Castelnau, aux 2 et 3 d'or à deux loups passant de sable, qui est Loubère, sur le tout "d'or à trois chevrons de sable", au II, "d'or à trois tourtaux de gueules et au lambel à trois pendants de même "qui est Courtenay-La ferré Loupière."*

Attention ! ces 1 et II du "*parti*" ne sont figurés qu'en moitié. Parti de Castelnau-Loubère et parti de Courtenay-La Ferté Loupière.

L'écusson de droite, le second, bien que le plus ancien, se lit :

*"Parti au I d'or à la croix ancrée de sinople" qui est Saint Phalle, au II "d'or à trois tourtaux de gueules et au lambel à trois pendants de même " qui est Courtenay-La Ferté Loupière.*

Nous avons là les armoiries accolées d'une dame de Courtenay, mariée d'abord à un Saint Phalle, puis à un Castelnau-Loubère.

Il nous faut donc apporter ici quelques éléments de l'histoire de la seigneurie de Neuilly.

### Bref historique de la seigneurie de Neuilly

La terre de Neuilly est une ancienne seigneurie que possédait au XIII<sup>ème</sup> siècle la famille féodale de Saint Vérain.

Marguerite de Saint Vérain, dame de Bléneau, l'apporte à Jean de Courtenay, seigneur de Champignelles en 1328, dans sa corbeille de mariage. Devenue veuve elle conserva Neuilly pour son douaire et transmit directement la terre à sa petite fille Agnès de Courtenay, fille de Pierre de Courtenay, mort en 1394, et d'Agnès de Melun.

Agnès de Courtenay épousa, en secondes, noces, Jean de Saint Julien et fut dotée de la terre de Neuilly par un accord de famille du 18 mai 1415.

Claude de Saint Julien, leur fils, devint à son tour seigneur de Neuilly et, avant de s'éteindre vers 1488, eut une fille, Jeanne, de Catherine de Boucard son épouse.

Jeanne de Saint Julien, dame de Neuilly, se maria le 14 janvier 1488, par contrat passé devant Félix Leboeuf, notaire à JOIGNY, à Philippe de Saint Phalle. La terre de Neuilly allait demeurer de longues années dans le patrimoine de cette famille chevaleresque établie à Cudot depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle.

De Philippe de Saint Phalle et Jeanne de Saint Julien naquit Guillaume de Saint Phalle, chevalier, seigneur de Neuilly, Brion, Guerchy, Saint Hilaire, Pison, Chauvigny et Berty. Par contrat du 7 août 1544, passé à la Ferté Loupière, devant le notaire Maillard, il épousait sa lointaine cousine, Jeanne de Courtenay, fille d'Hector de Courtenay, seigneur de la Ferté Loupière et Villeneuve la Cornue et de dame Claude d'Ancienville. Elle était l'arrière-arrière-petite fille de Pierre de Courtenay et d'Agnès de Melun, ancêtres communs avec son époux.

A l'occasion de ce mariage, Claude d'Ancienville, chevalier de Malte, commandeur de Troyes puis bientôt d'Auxerre, fit don à sa nièce d'une somme de 500 écus d'or.

Guillaume de Saint Phalle avait réalisé des partages avec ses frères et soeurs les 28 mars 1518 et 15 février 1541 et donné l'aveu de sa terre le 17 septembre 1561. Il mourut encore jeune, en 1564, après vingt ans de mariage.

Jeanne de Courtenay obtenait la garde noble de ses enfants mineurs et allait demeurer longtemps près d'eux à Neuilly où la statue de Notre Dame de l'Assomption atteste sa présence et ses libéralités. L'écusson de droite est en effet aux armes de Guillaume de Saint Phalle-Neuilly et de Jeanne de Courtenay-La Ferté Loupière.

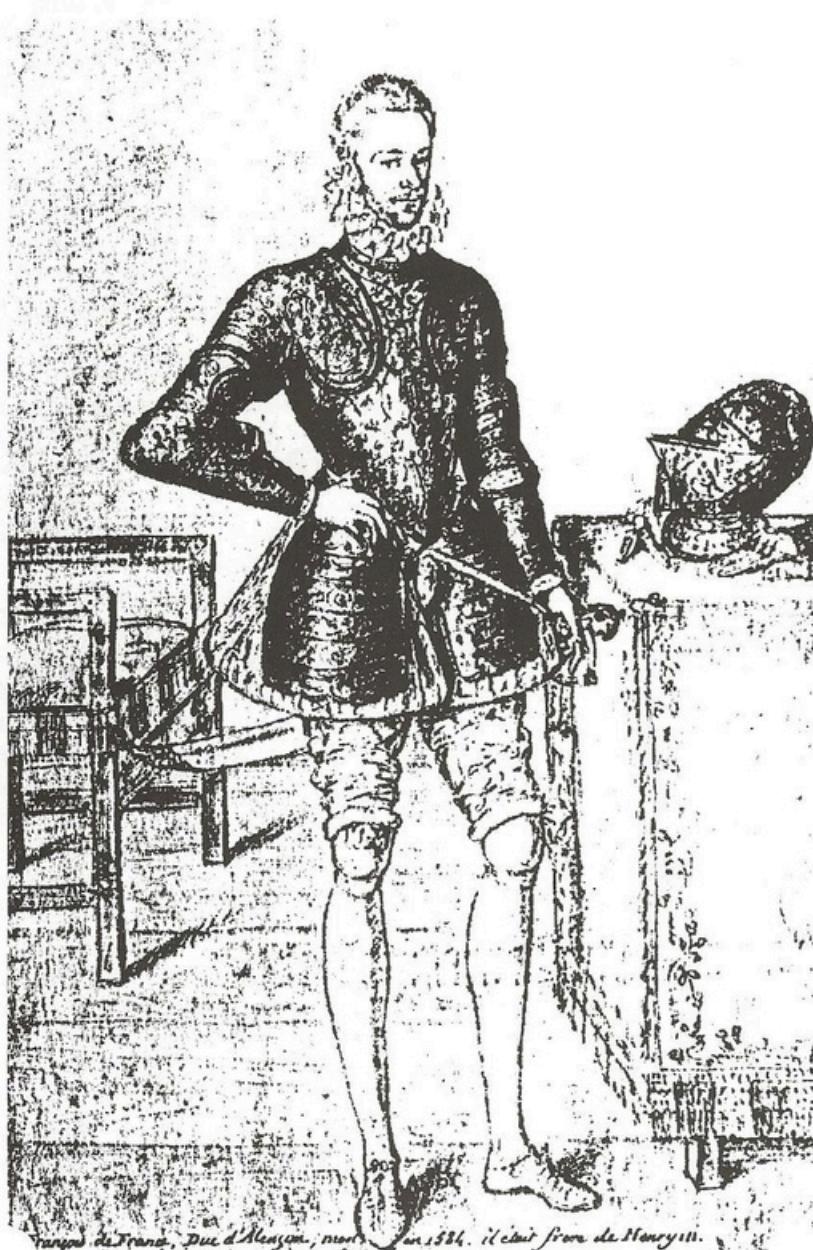
Jeanne de Courtenay se remaria assez vite, avec Titus de Castelnau Loubère, d'une famille du Béarn. Il était capitaine des gardes suisses de François d'Alençon, le trop tristement célèbre fils cadet du Roi Henri II et de Catherine de Médicis.

L'écusson de gauche de la statue de Notre Dame est aux armes de Titus de Castelnau Loubère et de Jeanne de Courtenay. Il est placé en premier, à notre gauche parce que, à ce moment là, Jeanne de Courtenay était probable-



Ecartelé , au 1. & 4. d'azur , au château d'argent , à trois donjons avec leurs girouettes , qui est Castelnau , au 2. & 3. d'or , à 2. loups passans de sable , qui est la Loubère , sur le tout d'or , à trois chevrons de sable .

Armoiries de la famille de Castelnau Loubère  
Père Anselme - Tome VII p. 585 (Castelnau)



François de France, Duc d'Alençon par François Quesnel  
Cabinet des Estampes - Bibliothèque Nationale  
(Photo Giraudou)

ment veuve, encore une fois, en 1573, et n'avait pas encore convolé, en troisièmes noces, avec François de Verneuil, seigneur de Saint Estin qui s'éteindra avant 1597.

Nous abordons là une des pages les plus sinistres de notre histoire nationale et il est indispensable d'en rappeler les principaux événements et leurs personnages.

### **La France au temps des veuvages de Jeanne de Courtenay, dame de Neuilly**

A la mort du Roi Henri II, en 1559, la France eut, avec François II, un roi de seize ans, malade et borné, qui s'éteignit le 6 décembre 1560, dans les bras de Marie Stuart sa jeune épouse. Elle était nièce des Guise qu'elle admirait et contribua ainsi à diviser la Cour et le royaume.

A l'avènement du jeune Charles IX, Marie Stuart regagna son Ecosse et la Reine mère Catherine de Médicis prit en main les rênes du pouvoir. Elle avait à faire face à de graves affaires : le conflit religieux et le déficit des caisses de l'Etat. Elle était habile et rusée, mais comment contenir les passions allumées entre catholiques et réformés dont les chefs de part et d'autre ne cherchaient que promotion et vengeance ?

Le massacre des protestants de Wassy, le 1<sup>er</sup> mars 1562, allait déchaîner la guerre civile, propager le terrorisme et encourager les atrocités. La sage attitude et les recommandations du chancelier Michel de l'Hôpital n'arriveront pas à apaiser les conflits religieux, ni à instaurer la tolérance.

Il y eut des massacres de protestants à Lyon en 1560. Catherine de Médicis tergiversait, demandant en 1561 la protection de Condé et des protestants, puis interdisait le culte réformé dans les lieux que le roi devait visiter, en 1564.

En septembre 1567, c'est le massacre des catholiques à Nîmes et la prise d'Auxerre par les protestants avec une occupation de la ville pendant de longs mois, accompagnée de meurtres et de pillages. Les archives de l'évêché, du chapitre et des monastères furent souvent détruites et les édifices endommagés. Nos campagnes de l'Yonne furent dévastées, les églises saccagées et celle de Neuilly en particulier.

Les chefs protestants se réfugient alors à La Rochelle qui leur ouvre ses portes et devient pour longtemps leur place forte, après la défaite protestante de Saint Denis en novembre 1567.

Le 24 août 1572 c'est, à Paris, la tragique nuit de la Saint Barthélémy avec l'assassinat de l'Amiral de Coligny, des principaux responsables protestants et d'un grand nombre de réformés, dans des conditions souvent atroces. Les jours suivants, le roi Charles IX reconnaîtra sa part de responsabilité, plus ou moins encouragé par sa mère.

C'est ici qu'il nous faut présenter le jeune duc François d'Alençon, même si ce triste personnage n'inspire que le dégoût, mais c'est dans son entourage et à son service que nous trouvons une partie de la parenté de Jeanne de Courtenay, son second mari, Titus de Castelnau, avec ses frères, et bientôt son fils, Claude de Saint Phalle.

Ce fils cadet du Roi Henri II et de Catherine de Médicis ne semble né que pour jalouiser et intriguer. Il a la réputation la plus déplorable et, dans un rapport, l'ambassadeur d'Espagne n'hésite pas à le traiter de "petit voyou vicieux". Il n'hésitera pas, le 23 février 1574, à comploter contre le roi Charles IX, son frère et à attaquer le château de Saint Germain où résidaient la Cour et le gouvernement. Mais, à cette date, Titus de Castelnau est déjà mort. Il a été assassiné en avril 1573, étant au service de François d'Alençon comme Capitaine de sa garde suisse, mais nous ne connaissons pas les circonstances de sa mort.

Il a pu mourir durant une attaque de La Rochelle, victime possible autant de catholiques que de protestants, au moment d'une sortie meurtrière. Il a pu mourir à Paris, victime d'une vengeance de la Saint Barthélémy, près de son détestable maître qui prend alors le parti des "Mal contents". C'est chez nous que François d'Alençon viendra signer avec Catherine de Médicis, le traité d'Etigny, le 6 mai 1576, obtenant des avantages pour les protestants après avoir intimidé la ville de Sens en tirant quelques coups de canon depuis la colline de Saint Martin du Tertre. En fait, il s'est fait berner par sa mère. Nous n'avons pas à nous étendre sur cette triste période de notre histoire, restons-en au cadre familial et local de la dame de Neuilly, Jeanne de Courtenay.

### **L'entourage de Jeanne de Courtenay : les de Castelnau et Saint Phalle**

Titus de Castelnau, assassiné en avril 1573, était le fils de Jean de Castelnau, élevé auprès du Duc Charles de Bourbon, connétable de France qu'il suivit en Italie où il fut capitaine d'infanterie. De Jeanne du Mesnil, ce Béarnais eut neuf enfants dont quatre garçons, au service du duc François d'Alençon ou engagés de façon plus ou moins équivoque dans la politique de ce temps. Certains le paieront aussi de leur vie et il n'est pas toujours facile de connaître à quelle religion ils appartenaient. Nous les évoquons rapidement.

1) Pierre de Castelnau, chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut premier maître d'hôtel du duc d'Alençon et son lieutenant général au Comté du Maine et seigneurie de Château du Loir. Il fut assassiné à Dunkerque où il se trouvait avec le duc d'Alençon, dans les jours qui suivirent le massacre de leur troupe armée à Anvers, le 17 janvier 1583.

2) Michel de Castelnau, chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut capitaine de cinquante hommes d'armes et gouverneur de Saint Dizier. Homme de confiance de Charles IX, puis d'Henri III, il fut envoyé en Angleterre, à l'ambassade, pour différentes négociations. Il en donnera la relation dans ses célèbres mémoires. Il était accompagné à Londres de Marie Bochetel, sa femme, qui y accoucha d'une fille, Elisabeth de Castelnau "*tenue sur les fonts de Baptême par la Reine Elizabeth*". Cette marraine s'étant proclamée "chef de l'Eglise d'Angleterre" ne pouvait tenir un enfant sur des fonts baptismaux de catholiques alors persécutés. Nous voyons à quel parti et à quelle religion s'était rallié Michel de Castelnau qui fit son testament à Londres en 1585 et mourut de sa belle mort en 1592.

3) Vespasien de Castelnau. Il serait surprenant qu'un prêtre catholique ait accepté ce nom de baptême aux consonances malodorantes de l'empire romain. Il fut lieutenant d'une compagnie de cinquante lances sous Monsieur de Bourdeille, en 1569. C'est en cette qualité qu'il fut tué à Saint Jean d'Angely, en 1569, dans une tentative de siège des catholiques.

4) Titus de Castelnau. C'est l'infortuné époux de Jeanne de Courtenay dont nous avons parlé et dont les armoiries figurent au pied de la statue de Notre Dame de Neuilly.

#### 5) François de Castelnau

Nous ne savons rien de lui sinon qu'il fut abbé de Cussy au diocèse de Laon. Avec le nouveau régime de la "commande", nous savons ce que valait, hélas ! cette fonction abbatiale, surtout source de revenus, au détriment des moines et de leur monastère.

#### Claude de Saint Phalle

Le fils de Guillaume de Saint Phal le et de Jeanne de Courtenay, Claude de Saint Phalle, héritier de la terre de Neuilly. De son mariage avec Catherine du Sart, célébré le 14 janvier 1586, il laissera quatre enfants dont Claude de Saint Phalle reçu chevalier de Malte et Edme de Saint Phalle, héritier à son tour de la seigneurie de Neuilly.

Claude de Saint Phalle sera, lui aussi, dans sa jeunesse, au service du duc François d'Alençon. Il obtiendra en effet, le 21 avril 1571, un brevet de gentilhomme servant de ce prince *"charge considérée depuis comme si minime"* écrit l'historien de la Maison de Saint Phalle. C'est vrai, si minime, mais si compromettante devant l'histoire et devant la mémoire. Claude de Saint Phalle poursuivit sa carrière militaire dans des conditions qui nous sont inconnues mais allaient lui mériter sa nomination de Chevalier des Ordres du Roi. Il n'eut pas le temps de se voir récompensé de ses éminents services car il fut tué presque aussitôt au service du roi.

Que devenait, à Neuilly, Jeanne de Courtenay, durant le déroulement de ces tristes événements et de ces morts tragiques pour des causes parfois ambiguës et que nous cernons mal ?

Il n'y a plus aujourd'hui que la statue de Notre Dame de l'Assomption pour nous donner une réponse.

L'église de Neuilly avait été saccagée par les protestants, Jeanne de Courtenay s'employa à la restaurer et offrit très vite une statue de la Vierge Marie en son Assomption, patronne du village. Elle le fit après la mort tragique de Titus de Castelnau, donc vers 1574, et avant son troisième mariage avec François de Verneuil, mort vers 1597 et dont les armoiries n'apparaissent pas.

Jeanne de Courtenay s'affirme fervente catholique dans son geste, même si, dans sa deuxième belle famille, on tergiverse entre catholiques et réformés. Elle a voulu réparer les dégâts des Guerres de religions.

La statue de Notre Dame de l'Assomption a peut-être été le témoin de sa ferveur mais, sans doute aussi, de ses larmes et de ses supplications.

Il est vraisemblable que Jeanne de Courtenay repose, encore aujourd'hui à la place qui lui revenait, dans le choeur de l'église de Neuilly, devant l'autel de Notre Dame de l'Assomption.



Croquis de détails des Armoiries

## BIBLIOGRAPHIE

*"Histoire de la Maison Royale de France et des grands officiers de la Couronne"*  
par le Père ANSELME, Paris 1733, Editions du Palais Royal, 1967.

*"Encyclopédie généalogique des Maisons Souveraines du Monde "* Branches cadettes. III- Les Courtenay par le Docteur Gaston SIRJEAN.

*"Essai généalogique "de la Maison de Saint Phalle"* par Mr DESMOUSSEAUX Coulommiers 1860

*"La Monarchie française. 1515-1715. Du Roi-Chevalier au Roi-Soleil"* par Philippe ERLANGER , Librairie Jules Tallandier. Paris, 1971 ; tomes II et III

*"Etigny et sa Paix"* par Guy NOTEL , Presses Sodotech Impression. Le Creusot, 1995.

Archives privées et Archives Départementales de l'Yonne.



# JOIGNY pendant les guerres de Religion (1563-1589)

par Marthe VANNEROY 

Cette étude sur Joigny au temps des guerres de religion est due à Marthe Vanneroy, notre regrettée présidente fondatrice. L'orthographe des textes du XVI<sup>ème</sup> siècle, conservée par l'auteur, a été "modernisée" pour en faciliter la lecture. Cela n'enlève rien, du moins nous l'espérons, à la truculence de certains d'entre eux.

Dr. Pierre DELATTRE

Les guerres, engendrées par la Réforme Calviniste, qui dévastèrent le royaume de France au XVI<sup>ème</sup> siècle, influèrent grandement sur l'histoire Jovinienne, quoique la ville elle-même, bien abritée derrière ses remparts, n'ait pas eu directement à en souffrir. Il semble même que les débuts de la Réforme, sous les règnes de François 1<sup>er</sup> et de Henri II ne l'affectèrent que très peu.

Ce sont ces deux Rois qui lui octroyèrent, sous forme d'aides, les ressources nécessaires pour sa reconstruction (après le terrible incendie de 1530), son entretien et sa défense.

Pendant tout le XVI<sup>ème</sup> siècle on ne trouve dans la ville ni dans ses environs immédiats, aucune trace d'un noyau calviniste ni d'un lieu de culte. Alors que dès 1532 Auxerre est en proie aux luttes sanglantes entre tenants des deux religions, que Sens massacre périodiquement les Huguenots, Joigny reste en dehors des événements.

D'autre part les Comtes de cette époque sont de fidèles serviteurs des Rois de France "défenseurs et mainteneurs de la Sainte Eglise".

A la mort de Henri II, (1559), la situation qui jusque là s'était limitée à des persécutions sporadiques, mais de plus en plus nombreuses, empira brusquement. La jeunesse et la mauvaise santé du Roi François II imposait une régence, exercée par sa mère Catherine de Médicis. Mais la faiblesse du Pouvoir amena les grands seigneurs, déjà divisés par leurs croyances, à rivaliser d'influence pour s'imposer à la Cour.

Trois familles s'affrontèrent : les Bourbons, les Montmorency, et les Guise.

Les Bourbons étaient représentés par Antoine, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret et par son frère, le prince de Condé. Ce dernier possédait par mariage le fief de Noyers et aussi le domaine de Vallery, près de Sens, que lui avait donné la veuve du Maréchal de Saint-André. Tous deux étaient calvinistes.

Les Montmorency s'intitulaient "*premiers barons de la chrétienté*". Le vieux connétable, Anne de Montmorency, et ses fils étaient de fervents catholiques. Deux de ses neveux, Coligny et Dandolo, ainsi que le cardinal Odet de Chatillon étaient devenus protestants. Tous avaient leur résidence dans la région et Chatillon était commendataire des abbayes de Vézelay, Saint-Pierre le Vif et Vauluisant.

Les Guise, princes étrangers issus des ducs de Lorraine, avaient de grands domaines en France. Ils avaient servi François 1<sup>er</sup>., leur mère était une Bourbon et la reine Marie Stuart était leur nièce, ce qui leur donnait une grande influence à la Cour. L'un deux était archevêque de Sens. Ils avaient de grands "bénéfices" dans le pays, dont le principal était l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. François de Guise, Grand Prieur de France, possédait plusieurs commanderies, dont le manoir de l'Aulnaie où il résidait souvent. Ils devinrent les principaux chefs des catholiques et confondirent bientôt leur zèle religieux et leurs ambitions personnelles.

Pour soustraire le roi François II à leur influence les protestants, à l'instigation de Condé, tramèrent la conjuration d'Amboise.

Le complot fut découvert, la répression sanglante mais la mort du roi remit tout en question. Catherine de Médicis s'empara de la régence au nom de son fils Charles IX et chercha pendant quelques temps à concilier les parties. L'édit de Saint-Germain accordait aux protestants une liberté de conscience illimitée, mais une liberté de culte étroitement surveillée. Une rixe entre l'escorte de François de Guise et les protestants qui célébraient leur culte à Vassy fut le signal de la guerre dans notre contrée. Coligny et Dandolo qui y avaient leurs possessions et leur résidence, y concentrèrent leurs troupes.

A cette époque, en 1563, le Comté de JOIGNY est entre les mains de Louis de Sainte Maure qui va entreprendre la construction du château actuel mais qu'il ne verra pas achevé car il mourut à Nesle, dont il était Marquis, quelque temps après la Saint-Barthélémy "de quelques paroles disgracieuses que le Roi Charles IX lui avait dites" assure Davier dans ses Mémoires sur la Ville et le Comté de JOIGNY.

Après la mort de son successeur, Charles de Sainte Maure, un enfant de six ans qui disparut en 1576, le comté passa à un de ses cousins, Louis de Laval, petit-fils de Louise de Laval, née de Sainte-Maure. Il était Capitaine des cent gentilshommes de la maison du Roy et épousa en seconde noces Renée de Birague, fille d'un chancelier de France.

Son fils, Guy de Laval, lui succéda en 1578. Henri III le confirma dans la qualité de Doyen et Premier Pair des Comtes de Champagne. Il resta jusqu'au bout fidèle à Henri III puis, après l'assassinat de ce dernier, à Henri IV. Blessé à la bataille d'Ivry le 14 mars 1590, il mourut de ses blessures huit jours après.

Cette fidélité à la cause royale devait être renforcée par sa mésentente avec les Guise. Ceux-ci avaient espéré s'emparer du Comté de JOIGNY lors de la succession du Marquis de Nesle. Mais ce fut Guy de Laval qui en hérita.

Le service de ce dernier le contraignit à quitter JOIGNY au mois de février 1589 et, dès le mois de mars, les habitants se ralliaient à la Ligue...

Mais revenons un peu en arrière...

Dès les années 1560, notre région était déjà le siège d'une grande agitation. En avril 1561 se fit à Sens un grand carnage de Huguenots, à Auxerre, les protestants ne pouvaient obtenir les lieux de culte qui leur avaient été accordés par l'édit de Saint-Germain et ripostaient en dévastant les environs. Condé et Coligny organisaient leur armée à Orléans.

Les protestants ayant fait appel à leurs coreligionnaires d'Allemagne, la Champagne devenait le point de concentration des armées et était continuellement ravagée par les troupes étrangères.

L'armée royale, commandée par le duc d'Anjou, frère du roi, puis plus tard, sous Henri III, par François d'Alençon, son autre frère, vit aussi sur le pays. Dans la misère générale, les malheureux paysans, sans cesse pillés et rançonnés quittent leurs villages, se réfugient dans les villes ou dans les forêts ; à leur tour, ils vivent de brigandages, attaquant les voyageurs, aggravant le désordre. De nombreux bourgs, tant dans la vallée qu'en forêt d'Othe sont pris par les troupes errantes, pillés et détruits.

La paix d'Amboise, en mars 1563, rétablit la paix pour quelques années.

En 1566, le roi Charles IX et Catherine de Médicis entreprennent un grand voyage à travers la France. Ils étaient le 18 avril à Auxerre, passèrent le 19 à Regennes et à JOIGNY, dînèrent à Armeau, poursuivirent ensuite par Villeneuve et Sens leur route vers Troyes.

En 1567, les hostilités reprirent. Après une réunion des chefs protestants tenue en septembre à Vallery, Auxerre fut occupée par surprise le 25 septembre. Par contre, JOIGNY, menacée à son tour, refusa de se rendre à un parti de cinquante cavaliers commandé par Louis Blosset.

Peu de temps après, Villegagnon, gouverneur de Sens, fut envoyé dans les villes d'alentour pour en connaître la situation et les mettre en état de défense. Son impression sur JOIGNY n'est guère flatteuse. Il trouve, dit-il, "un peuple si rude et si bestial qu'il n'y a pas espérance de l'amener à la raison, sinon par force. Il n'y a sur eux homme qui commande. les vignerons et le menu peuple se mettent ensemble et crient tous ensemble ; l'un veut et l'autre non, de sorte qu'il n'en faut attendre que confusion. Ils ont chassé leur gouverneur et n'obéissent à leurs échevins, non plus que s'il n'y en avait. Ils ne veulent aucune garnison, disant qu'ils se gouverneront et se défendront bien d'eux-mêmes". suivent des considérations plutôt pessimistes sur l'efficacité des défenses de la ville, si bien que le duc d'Anjou envoya en hâte des troupes pour la protéger, ainsi que Villeneuve le Roi.

Le 25 mars 1568 intervient la paix de Longjumeau. Auxerre est rendue au roi en avril, mais la paix est de nouveau rompue en 1569 et les protestants s'emparent de Regennes. Le duc d'Alençon ordonne aux villes voisines de se mettre à la disposition des catholiques d'Auxerre, mais le Marquis de Nesle, Comte de JOIGNY "s'excusa sur ce qu'il avait reçu ordre du roi de se rendre près de lui le 15 août, avec sa compagnie".

La triste condition du peuple, qui ne fait que s'aggraver à mesure que les années passent est évoquée dans les cahiers de doléances rédigés en vue des Etats Généraux qui devaient se réunir à Blois. Extrait du cahier de doléances de JOIGNY :

*"Quant à la noblesse et gens de guerre, qu'il plaise à Sa Majesté les faire vivre et contenter ce leurs gages, selon les ordonnances anciennes en temps de guerre, sans vivre à discrédition sur le peuple, se faisant nourrir eux et leurs chevaux par les habitants des lieux où ils font séjour ; ils se font payer de grosses sommes de deniers, par force, brûlant les maisons, volant et violent, et exécrat-*

*bles jurements et blasphèmes du nom de Dieu et de sa Sainte Mère".*

Ainsi procédaient les armées du roi, conduites par le sire de Puygaillard, ainsi que l'armée de Monsieur, frère du roi, séjournant à JOIGNY et dans les villages environnants pendant quelques mois, provoquant quasiment une famine.

Le sieur de Puygaillard, après avoir ravagé le pays entre Montereau, Sens et Provins avait installé un camp dans la vallée d'Aillant et son quartier général à JOIGNY. Les habitants, émus par les exactions de ses troupes dans les villages environnants, s'en plaignirent auprès de lui et tentèrent de fermer leur ville à ces bandes de ravageurs.

Après leur avoir promis "*d'y mettre ordre et de faire justice exemplaire*", il usa d'un stratagème pour parvenir à ses fins qui étaient de loger lui et une partie de ses gens dans la ville et de s'y faire nourrir.

*"Tout sur l'heure qu'il eut reçu les plaintes des habitants du dit JOIGNY il aperçut plusieurs hôtes des villages, chargés de vivres et guidés par des soldats desquels ils'approcha et, sans leur dire autre chose, frappa à coups de bâton sur les épaules des dits soldats, en leur disant, en la présence des habitants : voici les coquins desquels j'ai reproche, qui contraignent leurs hôtes de leur acheter des lièvres, perdrix et venaison et qui les battent outrageusement. belitres, je vous châtierai bien avant qu'il soit trois jours ! Le dit Sieur de Puygaillard, trois jours après entrepris de jouer sa tragédie pour surprendre la dite ville, sous couleur de faire punition exemplaire des soldats qui molestaient leurs hôtes et, pour y parvenir envoya plusieurs soldats des plus rusés et mieux aguerris sous cette feinte d'aller les uns refaire leurs armes, les autres leurs souliers et autres nécessités et leur donner charge de l'attendre en certain lieu de la dite ville. Il choisit cinquante bons arquebusiers à l'élite de son camp qu'il arma dextrement et qu'il fait cheminer à pied, et autres cinquante qu'il fait monter à cheval, bien en armes, pour conduire dix-huit ou vingt autres qu'il fait les uns aller à pied, les autres monter en des charrettes, tous liés et accouplés deux à deux, comme il semblait. Dans les charrettes, entre les jambes des soldats, étaient leurs arquebuses et pistolles toutes chargées et cachées. Il fait ainsi courir le bruit que ceux qui étaient ainsi liés étaient les rançonneurs et pillards de son camp qu'il menait pendre au dit JOIGNY pour montrer exemple aux autres. Or afin que ceux de la ville ne s'épouvantassent pas de voir une si grande troupe d'hommes ensemble et qu'ils ne fermassent leurs portes, lui-même avec deux ou trois des plus hardis alla devant, avertit les gardes et les habitants de la venue des pendards qu'il amena pour les exécuter et donna charge de trouver des charpentiers pour faire des potences. Les habitants croyaient qu'il fut vrai. Il les quitta pour se rendre à la porte où les pendards étaient arrivés. Il en fait entrer une partie dans la ville pour conduire les premières charrettes et pour se joindre aux soldats qui étaient déjà dans les rues, entrés en la manière que nous avons dit. Quand les dernières charrettes furent sous la porte, les soldats de pied et de cheval qui étaient à leur conduite, se saisirent de la dite porte, au son d'un coup de pistolet qui était le signal donné pour se saisir de la dite ville, auquel coup sortirent des charrettes les prisonniers les armes au poing et avec les autres soldats empêchèrent ceux de la ville de se défendre, sous peine d'être tués en la place. Une partie gagna une autre porte pour s'en faire maître et pour donner entrée à trois cents hommes qui suivaient d'assez près, et en cette sorte fut surprise la petite ville de JOIGNY laquelle fut em-*

*plie de gens de guerre, tant qu'à peine pouvaient-ils avoir des lits pour eux coucher trois à trois, mangèrent tout et plus que leur saoul aux dépens des habitants, l'espace de trois semaines et plus. Pour intimider les habitants, Puygaillard fit dresser des potences qu'il avait fait faire pour y pendre ceux de la ville qui entreprendraient quelque rébellion contre les soldats et nomma gouverneur un de ses capitaines et il fut fait beaucoup de dommages et de vilaines insolences".*

Puygaillard, voyant le succès de son stratagème, s'en alla le lendemain pour l'essayer aussi à Sens. Mais pendant la conférence avec les habitants, on reçut des nouvelles de JOIGNY qui firent tout rompre.

*"Le dit Sieur s'en alla en plein jour avec sa courte honte, n'ayant su mettre à exécution sa trahison à Sens comme il avait fait à JOIGNY. Celle-ci s'était fort bien défendue des huguenots par plusieurs fois qu'elle avait été par eux assiégée et assaillie".*

Il est curieux d'opposer à cet exemple de brigandage, celui d'une réquisition régulière opérée par ordre du roi pour ravitailler des troupes cantonnées à proximité de la Ville, et dont nous avons connaissance grâce à un compte-rendu de gestion établi chaque année par le Receveur des "Deniers communs, dons et octrois" et envoyé pour approbation à la chambre des comptes du Roi.

Des états existent dans leurs archives, à quelques exceptions près, pour les années 1574 et suivants jusqu'en 1620. A partir de 1574 nous pouvons donc suivre de plus près la vie des habitants, leur participation à la lutte qui dévastait de plus en plus les campagnes, et le soin avec lequel ils entretenaient leurs fortifications, seuls remparts de leur "seureté" et organisaient leur défense.

Ainsi en 1574-75, figurent dans les réparations nécessaires :

- la réparation des ouvrages de plomb de la Tour de la Guette ;
- la construction d'un pont-levis à la Porte Percil ,
- la mise en état des serrures de toutes les portes et poternes ,
- les réparations et ouvrages nécessaires aux quatre chambrettes des quatre portes de la Ville.

Chaque année aussi nous trouvons mentionnés les salaires des gens chargés d'ouvrir les portes le matin et de les fermer le soir, de l'homme chargé du guet de la tour, du joueur de tambourin chargé d'établir la garde le matin et de la relever le soir, etc.

De plus sont mentionnés certaines lettres patentes royales levant une contribution sur les villes closes et baillages pour contribuer à leur défense :

*"Lors requiert le dit présent receveur et comptable, lui être ci passé et alloué la somme de dix livres pour un voyage par lui fait de la dite ville de JOIGNY en la ville de Troyes pour assister à la taxe et cotisation suivant le mandement du Roy sur les villes et autres lieux ressortissant au baillage de Troyes, la somme de vingt six mille livres sur les habitants selon qu'il est contenu au dit mandement".*

Le compte de 1575-76 mentionne "le curage et le nettoyage du fossé étant proche de la poterne Saint-Thibault, lequel s'était trouvé rempli, pour la défense du passage et pour la sûreté et se donne garde de surprise qui se pourrait se faire par le moyen du fossé".

*Au 7 janvier, achat de "cent dix livres de poudre à canon qui a été employée pour la garde et la défense d'icelle ville pendant que les guerres ont eu*

cours".

En 1577-78, un achat de trente quatre livres trois quarterons de poudre à canon.

En 1578-79 :

- réparations des couvertures des tours qui défendent l'enceinte ,  
- le 2 décembre 1578, lettres patentes du Roy, renouvelant pour six années les aides accoutumées pour l'entretien et la défense de la ville.

En 1579-80 :

- on place des cables pour les grilles de la poterne Saint-Thibault et de la porte Percil *"pour les monter et descendre à toute heure et en cas de besoin pour la sûreté de la Ville "*.

- réparations des ponts-levis. On pose des cadenas "garnis de leurs clés" aux portes de la Ville *"pour les rendre plus assurées de fermer"*.

- dans les gages et salaires, on relève des sommes payées à des guetteurs supplémentaires...

Ces préparatifs de défense et cette surveillance semblent être en liaison avec les courses des gens de guerre dans les campagnes environnantes.

Les Mémoires de l'Estoile notent : " *En 1578, en ce mois d'août, les compagnies de gendarmes, tant de pied que de cheval, levées par le mandement de Monsieur pour aller en Flandre saccagent la champagne et la Picardie* ".

Claude Haton relate que ces dévastations furent si grandes que le roi lui-même décida de lutter contre ces bandes pillardes.

En 1580-81, on répare les murailles "de la porte Percil à la porte aux malades et à la porte de Bois".

En 1583-84 et 85, la misère générale est encore augmentée par les mauvaises récoltes. Les paysans, sans cesse molestés, privés de chevaux et d'outils de culture ne peuvent ni semer, ni moissonner. Le prix du blé décuple. La peste, puisqu'on nomme ainsi toute maladie épidémique, se répand.

En 1586, la guerre reprend avec une vigueur nouvelle. Le duc d'Alençon, frère du roi Henri III étant mort, l'héritier de la couronne est désormais Henri de Navarre, ce qui redouble l'opposition de la Ligue, entrée elle-même en lutte avec Henri III. Dès le mois de janvier les troubles atteignent l'Auxerrois et le pillage des campagnes recommence. A JOIGNY, les préparatifs de défense reprennent :

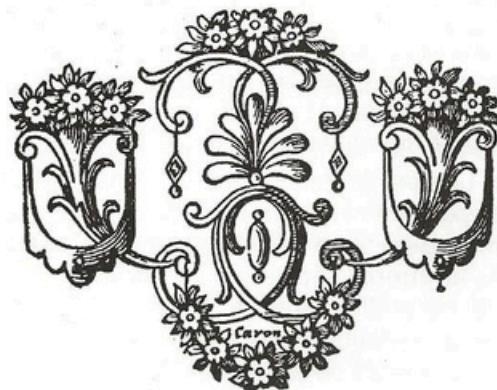
- on répare les portes, on bouche les fenêtres de la porte du Pont et *"rebouche un grand trou qui avait été rompu au corps de garde de la dite porte pour empêcher que par l'ouverture tant des fenêtres que du pertuis sus-dit, on n'attenta quelque chose au préjudice du repos de la Ville "*.

- on monte des arquebuses sur des roues de charrette , - on fait des chevalets pour les fauconneaux, on répare les grosses pièces de canon.

Les passions s'exaspèrent- A Paris, après la journée des Barricades, c'est la lutte ouverte entre le roi et les Guise, qui finira par l'assassinat de ceux-ci à Blois. A Auxerre, les partisans de la Ligue se révoltent contre leur évêque, Jacques Amyot, qui a vainement essayé de les maintenir dans l'obédience royale. Le roi, ne pouvant y assurer son autorité, transfère à JOIGNY le siège de l'Election, mais pour bien peu de temps. Le Comte de JOIGNY, Guy de Laval, appelé par

son service à la cour et à l'armée, quitte sa ville en février 1589. Dès le mois de mars, les Joviniens font leur soumission au sieur de Champvallon, nommé gouverneur de Sens par la Ligue.

Ce n'est qu'en 1594, que JOIGNY reviendra sous l'autorité royale de Henri IV, après signature d'une convention avec le maréchal de Biron pour éviter le pillage. Une somme de cinq mille sous fut payée en nature, faute de numéraire, par le vin tiré des caves de tous les récoltants<sup>1</sup>



## LA CHAPELLE DES FERRAND

par Eliane ROBINEAU

Qui était donc cette famille des Ferrand et pourquoi cette chapelle ?

Les Ferrand étaient d'origine espagnole : FELIX FERRAND vint en France dans la suite du Comte de JOIGNY JEAN DE CHALON. Félix Ferrand devient gouverneur des terres et possessions du Comte vers 1380. Il épouse ELISABETH HURE de Villeneuve le Roi et leurs descendants ont formé plusieurs branches dont, en Sénonais, JEAN FERRAND sous le règne du Cardinal de BOURBON avant 1549, et, en Jovinien, où ils s'allient aux puissantes familles des PIOCHARD, des PUISOYE.

Les uns et les autres occupaient des situations importantes dans l'administration municipale, la magistrature, l'armée.

FIACRE FERRAND contribue au XVI<sup>ème</sup> siècle à la reconstruction de Saint Jean (phénix 1590. M. F. F. à la clef de voûte). JACQUES FERRAND fut peintre sur émail, élève de MIGNARD ; son père était valet de chambre de Louis XIV, JOACHIM FERRAND fut échevin de JOIGNY puis Conseiller du Roi ; CHARLES FERRAND de CHAMPVALLON fut garde du corps du Roi. Tous les FERRAND étaient des notables de JOIGNY.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, à JOIGNY la famille n'est plus représentée que par des femmes (Mesdames LECOMTE, ARRAULT, DELIONS, DIARD).

En entrant dans la ville par la Rue-dans-le-château et en descendant par la rue Jacques d'Auxerre on arrive vers une terrasse plantée de tilleuls : c'est là qu'était le cimetière de la ville, désaffecté en 1783 selon Pérille Courcelle. Dans ce lieu fut construite la chapelle sépulcrale des FERRAND.

C'est au XVI<sup>ème</sup> siècle vers 1540 sous le règne de François 1<sup>er</sup>. que, sur les ordres de JEAN FERRAND, grand archidiacre de Sens fut édifiée cette chapelle dédiée à Notre Dame. C'est un des plus beaux édifices de la Renaissance italienne d'influence gothique dans le département. Il servit de caveau à la famille. ;

Ce petit édifice de forme octogonale était coiffé d'un dôme et la construction était soutenue par huit piliers buttants, ornés de niches, entre lesquels s'inscrivaient des fenêtres ornées de vitraux. Sur ces pilastres repose un entablement orné d'une frise comportant huit panneaux sculptés. Sept sont visibles. Le huitième est caché par la construction qui rattache la chapelle à la salle d'audience et qui porte les armoiries des Ferrand d'azur à la tour de Castille de sable surmonté d'un phénix épousé d'or. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle c'était une chapelle sépulcrale. En 1773 il y avait encore un autel avec un rétable représentant la résurrection de Lazare et au dessus une statue de la Vierge. Au pied de l'autel une pierre tombale de 1504 fermait un caveau de grès où étaient placés quatre cer-

cueils. En 1630 le Comte Philippe Emmanuel de GONDI fit construire une chapelle dont l'abside circulaire fut adossée à la chapelle sépulcrale ainsi qu'un couvent à l'intention de la Congrégation Notre Dame dont il avait fait venir des soeurs de Lorraine pour instruire les jeunes filles pauvres.

En 1790, les bâtiments conventuels sont déclarés biens nationaux, le cimetière devient place publique en 1793, les constructions vendues en 1793 à Charles Edmé Saulnier puis revendues pour être rachetées en partie par la municipalité -maire Mr Chaudot- en 1817 afin d'y établir le prétoire du tribunal de première instance , en 1826 dans la chapelle du couvent fut installée la salle d'audience du tribunal. En 1828 la chapelle sépulcrale désaffectée (l'autel remplacé par une cheminée) va devenir la Chambre du Conseil. Le dôme de la chapelle sépulcrale fut abattu et remplacé par un toit fort disgracieux.

C'est en 1934 au cours d'un nettoyage des murs du bureau du Juge que fut découverte une fresque du XVII<sup>ème</sup>, copie d'un tableau de Jean Boucher, peintre de Bourges, fresque représentant l'Adoration des Mages avec une inscription... (mots manquants)... *Trois Rois s'acheminent -pour venir adorer l'objet de leur bonheur- ainsi quand les méchants contre vous deux fulminent. v... r... vos bons sujets vous rendent plus d'honneur...*

Il nous reste à admirer le travail des sculpteurs, imagiers qui ont gravé ces six bandeaux portant chacun un cartouche où sont sculptées des citations latines extraites de textes sacrés ( Isaïe notamment) ayant rapport à la mort, à la destruction de la chair, au Jugement dernier et... à la Résurrection (thèmes assez répandus au XVI<sup>ème</sup> siècle).

De petits panneaux rectangulaires séparent chacun des sept bandeaux.Ils représentent soit des crânes au milieu de deux os entrelacés, soit des porte-cierges ou tous autres décors et attributs évoquant la mort. De chaque côté des rectangles où s'inscrivent les citations latines on peut voir à gauche et à droite soit un diable ailé écorché à tête de mort, soit un mort, soit un vif.

- Deux diables nus montrent un cartouche : "ses flèches sont acérées Il faut sous entendre que ces flèches donnent la mort (Isaïe v.28).

- un mort et un vif annoncent : "Je ressusciterai les morts" ( Isaïe). . . .

- un homme portant un seau et un écorché vif à tête de mort tenant une pelle sont placés de chaque côté d'un tombeau d'où émerge un cadavre à peine putréfié , ils nous font connaître :

" toute chair est comme l'herbe " sous entendu il faut laisser aux vivants le soin d'enterrer les morts qui vont se transformer en herbe et en poussière( Isaïe XL 6). Par opposition aux évangiles où c'est aux morts qu'incombe le soin d'enterrer les morts.

- un squelette et un vivant prédisent : "Je démasquerai les méchants" ou bien "Je découvrirai ceux qui portent la haine ".

- un homme semble soutenir un cartouche accroché au mur, vierge de toute inscription, sous lequel est étendu un squelette tandis qu'à droite un autre vif porte une flèche à long manche.

- le sixième cartouche manque.

- sur le septième deux anges ailés embouchent les trompettes du Jugement dernier en direction d'un homme chevelu, mains jointes, ressuscité qui sort de son tombeau à l'appel de la proclamation : "Levez-vous vers le Juge". Ils annoncent la résurrection de la chair.



Sur la cour un portail d'entrée en plein cintre est surmonté de jolis motifs Renaissance avec des anges polychromes.

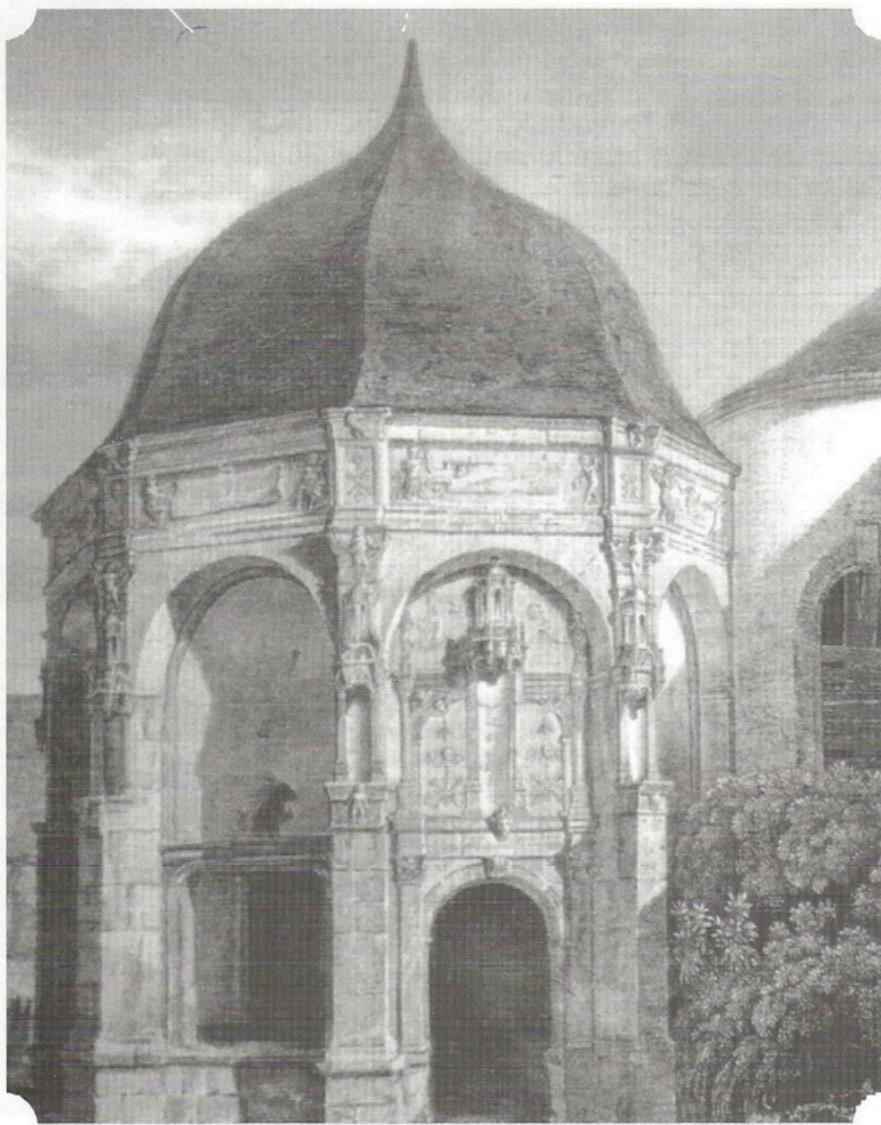
Ainsi ces épitaphes funèbres suscitent des évocations macabres quelque peu désespérantes tout en éveillant -in fine- l'espoir de la Résurrection.

Cette chapelle a été classée monument historique le 26 avril 1927.



## BIBLIOGRAPHIE

Rapport de la commission des monuments historiques, janvier 1926 ;  
Document provenant de la conservation des antiquités et objets d'art  
de l'Yonne, février 1987 ,  
JOIGNY, cf. Mégnien et Vuillaume ,  
Républicain de l'Yonne, 27 octobre 1934 ,  
Thiron de Montalembert



## LA CHAPELLE DES FERRAND

**Edifice d'origine**



## Une Sainte Jovinienne : Madeleine Sophie BARAT

par Eliane ROBINEAU

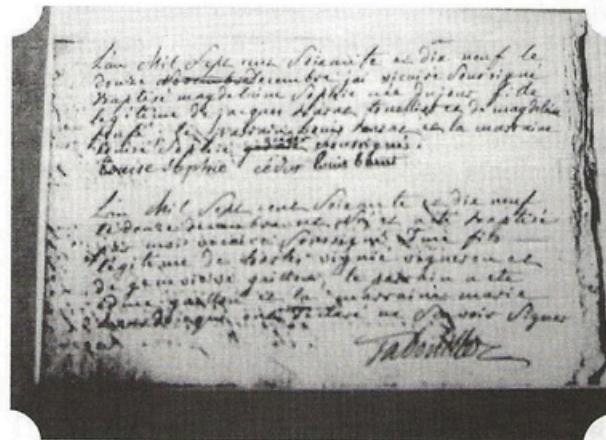
Beaucoup de Joviniens ignorent encore que JOIGNY s'honneure d'être la ville d'une sainte : Sainte Madeleine Sophie Barat.

Cette courte biographie s'attache à conter uniquement les évènements marquants de sa jeunesse vécue à JOIGNY de 1779 à 1800. C'est là qu'elle s'éveillera au monde extérieur, que s'amorcera sa vie culturelle, contemplative et méditative.

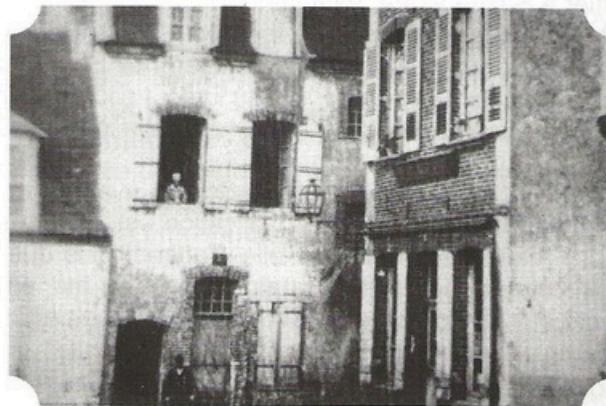
Le 12 décembre 1779 naissait prématurément Madeleine Sophie dans la simple demeure, 9 rue du Puits Chardon (rue Davier actuelle), de Jacques Barat tonnelier-vigneron et de son épouse née Madeleine Fouffé dont elle était la troisième enfant après Louis, onze ans, Louise, dix ans. Quelques jours auparavant un incendie s'était déclaré dans une maison de la rue des Chartreux contiguë à l'habitation des Barat. L'enfant était si frêle que le lendemain, 13, elle fut baptisée par l'Abbé Tabouillot à Saint-Thibault, son frère Louis était le parrain. Durant son enfance elle entendit raconter les circonstances de sa naissance d'où sa réponse quand on lui demandait : "Qui vous a mise au monde?" "C'est le feu", répondait-elle.

Toute jeune, elle donna des signes d'une intelligence précoce, elle écrira à son neveu Stanislas Dussaussoy en 1832 "Je n'avais que dix-sept mois quand je me suis aperçue que j'existaïs ; il y a donc cinquante et un ans que je pense et ce demi-siècle s'est évanoui comme un songe". Elle était singulièrement douée et perspicace et à la bonté de son père, elle joignait l'énergie de sa mère ; c'était une nature enjouée et malicieuse dont l'imagination et la sensibilité étaient fort développées ; ses qualités de coeur étaient remarquables et sa foi déjà exigeante et profonde.

Sophie ne quitta jamais la maison familiale pour aller en classe. Sa mère, assez instruite, lui enseigna probablement les premiers éléments de français et de calcul, tandis que son frère Louis obtenait de brillants résultats au collège Davier puis au séminaire de Sens. Il se destinait à la prêtrise et fut tonsuré vers 1785. En 1789, il était professeur de 5<sup>ème</sup> au collège Davier de JOIGNY, 12 rue Saint-Jacques. Il prit très au sérieux son rôle de parrain et se considéra très vite comme chargé de l'éducation de sa soeur dont il avait observé très tôt les qualités intellectuelles. Dès qu'elle eut sept ans, il entreprit l'instruction de Sophie suivant un emploi du temps très strict : littérature, histoire, géographie, physique, mathématiques, latin. "J'étais une Virgilienne bien plus qu'une couturière". Louis n'accorde à sa soeur -qui travaille dans sa mansarde- que des récréations peu nombreuses "mon Dieu il n'y a donc point de plaisir sans mélange". Vive et enjouée elle s'éloignait parfois de la maison : on la voyait dans les vignes où elle aidait les vendangeurs.



Acte de naissance et de baptême de Sophie Barrat  
 établi par l'Abbé Tabouillot  
 Remarquez la signature du parrain Louis Barrat



Maison natale de Madeleine Sophie  
 ( reproduction d'une photographie de 1860 )

Peu à peu elle acquit le goût de l'étude : la lecture, l'espagnol ce "fou de Don Quichotte m'a fait passer de gais instants" écrivait-elle à la Mère De Coriolis. De plus en plus ses qualités naturelles se développaient. Louis cultivait l'esprit mais s'appliquait à lui inspirer une foi vive, une horreur du péché et les grandes valeurs de la religion.

Elle allait à la messe tous les jours à sept heures. Apprendre le catéchisme était un jeu : vers dix ans elle fut présentée au vicaire chargé de la préparation à la première communion, il l'écarta car elle était jeune et trop petite mais le curé avait discerné sa maturité et lui fit subir l'examen qu'elle réussit.

Des événements tragiques allaient donner à sa vie une orientation nouvelle.

JOIGNY célébrait bruyamment les festivités révolutionnaires ; l'église Saint-Jean était transformée en temple de la raison. C'est vers 1790 que Louis prêta serment à la Constitution civile du clergé mais en mai 1792 il se rétracta dès qu'il apprit les menaces d'excommunication lancées par le Pape à l'égard des prêtres assermentés. Il se cacha dans le grenier de la maison paternelle. Traqué, poursuivi par des Jacobins locaux, il dut quitter JOIGNY à pied et chercha asile à Paris. Dénoncé il se cacha; en mars 1793 il fut jeté en prison et menacé de la guillotine.

L'angoisse et l'anxiété régnait dans la famille Barat. Sophie multipliait des trésors de tendresse et de dévouement filial pour apaiser les craintes des parents et les réconforter. Elle entraîna les siens à la prière devant deux gravures représentant l'une, le Sacré Coeur de Jésus, l'autre, le saint coeur de Marie que Louis avait envoyées de Paris. Elles ne seront jamais détruites pendant la Révolution.

Louis sera traîné de prison en prison (Conciergerie, Sainte-Pélagie, Bicêtre, Saint-Lazare). Il dut la vie sauve à un compatriote, son ancien maître d'école, qui, greffier à Saint-Lazare, sauta le nom de Barat sur la liste des futurs guillotinés. La chute de Robespierre le 9 thermidor (27 juillet 1794) permit de rendre la liberté aux prisonniers. Louis Barat fut élargi de Saint-Lazare en février 1795 et revint à JOIGNY puis regagna Paris où il reçut secrètement la prêtrise le 19 septembre 1795 des mains de Monseigneur de Maillé de la Tour Landry.

Pendant l'absence de son "précepteur" Sophie avait poursuivi sa formation. Elle devint ouvrière en linge, cette qualification est inscrite sur un acte de baptême de 1792 ; "mais les livres dira-t-elle l'attirent plus que la couture" et son évolution spirituelle se poursuit. A quatorze ans, au mariage de sa soeur elle avait manifesté son désir de vie religieuse. Elle pensait au carmel mais en 1793 tous les couvents étaient fermés.

Louis revient à JOIGNY pour les vendanges en 1795 et veut guider sa soeur dans la voie du renoncement et la conduire vers Dieu. Il juge que l'ambiance familiale est trop amollissante et conçoit le projet d'emmener avec lui sa soeur à Paris pour parfaire sa formation intellectuelle et religieuse.

Il fallait vaincre la résistance des parents et les hésitations de Sophie.

Après six mois de réflexion, de lutte contre la tendresse maternelle, elle se déclina. En octobre 1795, toute frêle dans son petit "pierrot d'indienne" elle s'embar-

que avec Louis et une amie sur le coche d'eau d'Auxerre. Après trois jours de navigation, ils débarquent à Paris sur le quai Saint-Bernard et vont s'installer chez Mademoiselle Duval au 2 rue de Touraine (aujourd'hui 4 rue de Saintonge) dans le Marais. Une des chambres est convertie en oratoire. Elle rencontre Mademoiselle Loquet qui aide Louis à compléter la formation de Sophie. L'Abbé régle l'emploi du temps de ses journées avec rigueur, l'écriture sainte remplace des ouvrages littéraires car il faut s'exercer à la pratique de l'abnégation et de la mortification pour détruire tout ce qui pouvait flatter la vanité de Sophie. Peu à peu elle triomphe de tous les obstacles.

Le Père Philibert de Bruillard, son guide spirituel, la conforte sans cesse dans sa résolution d'être toute à Dieu. Elle acquit un ascendant irrésistible sur tous ceux qui l'approchaient, car elle cherchait toujours à étudier les vertus de Jésus, sa douceur et son humilité. Elle comprenait la dévotion au Sacré Coeur et avait déjà pensé à une vie d'adoratrice et d'éducatrice. Elle faisait le catéchisme aux enfants du quartier tout en poursuivant une vie d'étude à outrance. Sophie lisait, traduisait les auteurs sacrés ; l'Imitation de Jésus-Christ, la Bible étaient ses livres de prédilection et elle brodait quand elle en avait le loisir. Cependant chaque année pendant cinq ans, jusqu'en 1800, elle revient à JOIGNY pour participer aux vendanges "*nous errions sur les coteaux qui dominent la charmante et poétique vallée de l'Yonne, là elle m'instruisait, me partait de Dieu, de son amour et me chantait des cantiques*" écrira son neveu l'Abbé Dussaussoy. Elle aimait la nature, les arbres, les fleurs, elle était sensible à l'harmonie des couleurs mais elle devra bientôt dire adieu aux joyeuses escapades dans les vignes joviennes.

En 1800, elle revient au mois de mars pour quelques semaines puis retourne à Paris ; son frère la présente au Père VARIN, supérieur des "Pères de la foi". Il dirige un groupe apostolique dont le but est de préparer le rétablissement de la Compagnie de Jésus. Il cherche également à créer un institut féminin. Il propose à Sophie d'être en France "l'une des premières pierres" de la nouvelle société des Dilette di Gesù "les bien aimées de Jésus" (société fondée en Autriche par le Père Pacarini) vouées à l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement et à l'éducation des jeunes dans les principes de la religion chrétienne. Elle accepte et prononce sa première consécration le 21 novembre 1800 devant l'autel de la petite chapelle privée du 4 rue de Saintonge avec trois de ses amies : Marie Françoise Loquet, Octavie Bailly et Marguerite Deshayes.

Elle accomplit une année de noviciat à Paris sous la direction du Père Varin.

En juin 1801 le Père Varin se rendit à Amiens où la direction d'un collège était offerte aux Pères de la Foi. Il envisageait une fondation dans cette ville, il rencontra le Père Bicheron dont une relation, Mademoiselle Devaux, dirigeait un pensionnat féminin de jeunes nobles qui végétait et qu'il s'agissait de relever. Un contrat fut signé en octobre 1801. C'est ainsi qu'arrivèrent à Amiens les quatre parisiennes, elles s'installèrent dans ce pensionnat avec vingt élèves rue Martin-Bleu-Dieu le 13 novembre 1801. La communauté du Sacré-Coeur s'organisait, soeur Loquet en sera la Supérieure et Sophie fut chargée des "Hautes Sciences" et de l'instruction religieuse des jeunes "*Je resterai et ferai tout ce que je pourrai*". Le 21 novembre 1801 Madeleine Sophie Barat renouvela son enga-

gement et le 7 juin 1802, elle s'unit pour toujours au Sacré-Coeur de Jésus et prononça ses voeux solennels.

Le 17 juin les religieuses s'installent dans une maison plus grande rue Neuve, car une école gratuite y est ouverte pour 150 pauvres.

Le 21 décembre 1802 Madeleine Sophie Barat est nommée Supérieure, elle a vingt-trois ans, "ma chère soeur marchez avec confiance et que rien ne soit capable de vous intimider lui écrira le Père Varin. En 1804 l'établissement de l'oratoire remplaça celui de la rue Neuve devenu trop petit. Une nouvelle période va s'ouvrir : celle des premières fondations du Sacré-Coeur.

Un appel vient de Grenoble, Mère Barat se met en route, elle revoit JOIGNY qui se trouve sur son chemin. Elle y repassera en 1806 puis, se rendant à Poitiers, en juin 1809 où elle assistera son père mourant. Elle avait refusé en 1806 une fondation qui lui était proposée à JOIGNY, elle ne désirait pas être dépendante de ses liens familiaux "ne voulant rien dérober à Dieu d'un coeur qui n'est fait que pour Lui".

Les fondations se multiplient et Mère Barat va sillonna la France et l'Europe pour faire le tour des communautés. Elle reviendra à JOIGNY en 1813, en 1818 et 1823 sera sa dernière visite. Elle ne s'arrêtera plus dans la demeure familiale.

Elle mourut le 25 mai 1865 à Paris et son corps repose intact à Jette en Belgique. Béatifiée en 1908, elle fut canonisée en 1925. Actuellement, 586 communautés (dont 35 en France) et 4 300 religieuses sont consacrées dans le monde au Sacré-Coeur.

C'est à JOIGNY qu'elle a vécu les années les plus décisives à l'ombre de la tour Saint-Thibault ; c'est à JOIGNY qu'elle s'est ouverte à la contemplation et à la méditation, à la culture et à la foi.

Les Joviniens ont su l'honorer à plusieurs reprises :

En juin 1908, un triduum à Saint-Thibault célébrait sa béatification et l'Abbé Vignot prononça un magnifique panégyrique auquel assistait Marie Noël petite cousine auxerroise de la Bienheureuse.

En juillet 1925, un triduum fut organisé en l'honneur de la canonisation de la Sainte Mère Barat, au cours duquel la Sainte, l'éducatrice, la vaillante fondatrice fut évoquée par le Révérend Père Lecroix d'Amiens.

Le 25 mai 1979, le bicentenaire de la naissance de la Sainte donna lieu à un ensemble exceptionnel de manifestations culturelles et religieuses.

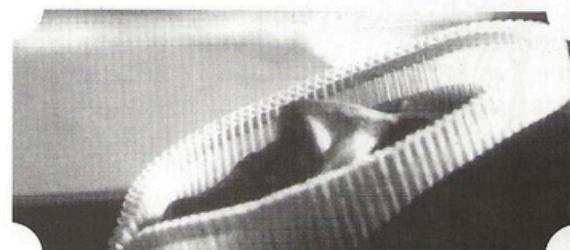
JOIGNY peut s'enorgueillir de cette remarquable et exemplaire Bourguignonne, grande rénovatrice de l'éducation des jeunes filles et rendre hommage aux soeurs de la Congrégation du Sacré Coeur de la rue Davier.



Madeleine Sophie BARAT  
Mère Supérieure  
de la congrégation à partir de 1802



Mère BARAT sur son lit de mort ,  
Paris 1865



Visage de Mère BARAT  
tel qu'il apparaît  
dans le châsse de la Sainte (Jette)  
1802 - 1865

## BIBLIOGRAPHIE

Editions de Soye et fils imprimeurs à Paris, 1884, *Vie de la vénérable Mère Barat* par une religieuse du Sacré Coeur, Mademoiselle Cahier

Recueil de Monsieur l'Abbé Chaudenier

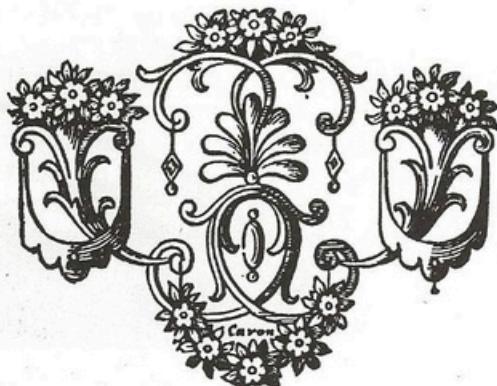
*Histoire de la Mère Barat* par Monseigneur Baunard

*Formation de l'Institut* par Soeur Jeanne de Charry

L'église dans l'Yonne spécial 10 mai 1979

Documentation prêtée par le soeurs de la Communauté établie dans la maison natale de JOIGNY

Documents prêtés par Monsieur et Madame Faure



## LA PORTE DU BOIS

par Pierre Valet

Depuis huit cents ans, sentinelle immobile, la porte du Bois semble indifférente au temps qui passe. Elle a échappé aux démolitions du XIX<sup>ème</sup> siècle, époque où les villes cherchaient à s'ouvrir sur l'extérieur; Les principaux axes de circulation se situant ailleurs, elle n'était pas gênante.

Protégée par un revêtement de rognons de silex, elle se rit des intempéries et semble ne pas avoir pris une ride. En son intérieur on peut voir les stigmates des modifications subies. Certains éléments de grès ou de calcaire portent les traces d'outils utilisés aux XIII<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles. Sa couverture de petites tuiles brunes elle même a changé. Pour s'en rendre compte il faut explorer, prêter attention au moindre détail, dresser des plans, mesurer, ausculter chaque pierre.

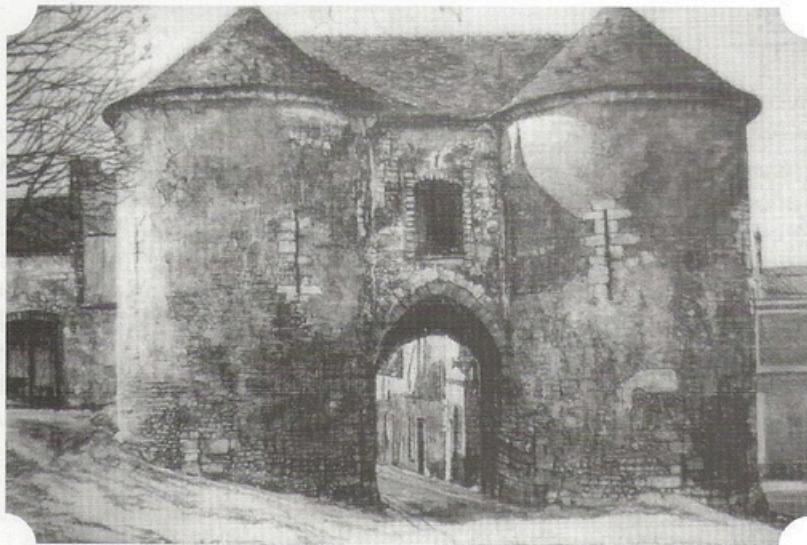
Pour faciliter la compréhension de tous, nous parlerons de l'ensemble "Ouest" situé côté boulevard du Nord et "Est" sis côté boulevard Lesire Lacam, tous deux extérieurement d'aspect identique. Il n'en est pas de même en ce qui concerne leurs infrastructures.

Côté "Ouest", nous pénétrons dans l'ouvrage par une porte ouverte sur la ville, un étroit couloir nous mène aux emplacements de combat : toute petite surface circulaire de 2 mètres de diamètre percée d'archères profondes de l'épaisseur du mur (1,70 mètre). On peut en compter quatre, nombre commun à tous les emplacements. Pour communiquer avec l'autre tour il faut à l'aide d'une échelle passer par le premier étage ou quitter la tour ouest et par l'extérieur emprunter l'autre porte qui donne accès à la tour Est. On ne peut faire plus simple.

Le côté "Est" était doté en plus, prenant naissance dans le couloir, d'un escalier dit en colimaçon qui desservait le premier étage et s'élevait jusqu'à la partie extrême supérieure des murs. Les traces incontestables de cet escalier sont nettement visibles et permettent de conclure qu'il desservait, à une certaine époque, une plate-forme supérieure plus ou moins organisée supportant entre . autre la toiture. Nous en aurons confirmation plus loin.

Au premier étage, une grande salle de 7,50 mètres de long sur 3, mètres de large servait probablement de logis à la garnison. Elle dessert le premier degré des deux tours. Les emplacements de combat sont sur parquet à 70 cm en contrebas de ladite salle, percés chacun de quatre archères inclinées vers le bas, ils dominent le rez-de-chaussée de 4,60 mètres.

L'ouvrage "Est" seul possédait un second parquet évident, révélé par la présence d'une série de trous de boulins en parfait état, destinés à soutenir le plancher. Il se situe à 2,85 mètres au-dessus du précédent et à 1,30 mètre en dessous de la partie supérieure du mur, pas de trace d'archères. Etait-ce un emplacement de combat ou de guet ?... l'un et l'autre, peut-être...



La Porte du Bois (dessin à la plume)



La salle au 1<sup>er</sup> étage



Un détail de la charpente



Une des archères vue de l'extérieur